

Habitants!

PRINCIPES FONDATEURS DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE DES HABITANTS

1. PREAMBULE

Nous, représentants : d'associations d'habitants ; de mouvements sociaux ; de communautés ; de locataires ; de propriétaires ; de sans-abri ; d'habitant de favelas ; de coopératives ; des quartiers populaires de différentes régions du monde;

Devant faire face aux violations permanentes du droit à un logement adéquat et à une ville habitable ;

Dans un contexte de mondialisation néo-libérale, qui privatise les services publics et les droits humains, qui augmente la ségrégation sociale, qui dégrade les relations humaines et en fait des marchandises ;

1. Considéré que, afin de protéger nos droits à être des utilisateurs et des bâtisseurs de villes, nous ne pouvons pas nous limiter à une simple protection locale de nos revendications, alors qu'il y a des investissements immobiliers énormes, la construction d'infrastructures urbaine, le désinvestissement du secteur public en raison de la dette et des paramètres monétaires, des migrations, et des conflits qui détruisent les tissus relationnels des villes, et qui mettent en péril la sécurité de milliards de gens et la survie de la planète.
2. Face à une telle situation et afin de construire et de fortifier les relations de solidarité, qui peuvent être efficaces et démontrer qu'un genre différent de relations humaines est possible, nous sommes résolus, dorénavant, à agir de façon coordonnée d'une manière horizontale et en toute coopération, et ce du niveau local au niveau global.
3. Par conséquent, nous gardons à l'esprit les choses faites auparavant, les dynamiques et les initiatives développées dans divers endroits du monde, qui ont produit des déclarations et des principes que nous faisons notre, et qui ont fait l'occasion d'un moment important de synthèse et de réunion à l'occasion de la Première Assemblée des Habitants du Monde à Mexico en 2000.
4. Nous tenons aussi compte des principes de la Convention Internationale sur les Droits Economique, Sociaux et Culturels (art.11) et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (art.25).

II. LES ACTEURS

1. L'Alliance que nous promouvons aujourd'hui est placée dans cet effort collectif de même que dans le processus de l'Assemblée Mondiale des Citoyens pour un Monde Responsable et Solidaire et celui du Forum Social Mondial, dont nous adoptons la devise « Un autre Monde est Possible ».
2. L'Alliance est un réseau d'associations de base d'habitants et de mouvements sociaux territoriaux : un mouvement interculturel, autonome, indépendant, qui s'auto-gouverne, et disponible à se coordonner avec les associations similaires qui poursuivent les mêmes buts.
3. L'Alliance est composée d'organisations sociales et de populations indigènes, et souligne l'importance des femmes dans la lutte sociale, dans le développement et dans les initiatives populaires initiées pour diminuer la pauvreté.
4. Les organisations non gouvernementales et les institutions de professionnels qui rejoignent l'Alliance ont comme objectif d'aider et de donner un soutien technique et promotionnel aux propositions et aux initiatives approuvées par les organisations et mouvements sociaux de l'Alliance, et de mettre en place une équipe technique spécialisée à cet effet.

III. PRINCIPES

Les principes fondateurs, qui conduisent le travail de l'Alliance et constituent les règles de conduite pour tous les membres sont:

2. L'équité des genres, le développement social et écologique mis en oeuvre par les habitants, leurs associations et leurs mouvements, et par les pouvoirs publics à partir de l'urbain.
3. La justice sociale, un attachement actif et solidaire aux mouvements sociaux qui luttent pour un logement et un habitat approprié.
4. La promotion, la protection des droits globaux des habitants et de la lutte pour le changement social

et pour le contrôle des pouvoirs locaux, nationaux et internationaux, comme le résultat d'un effort commun avec les autres secteurs sociaux.

5. L'unité avec les autres mouvements sociaux progressistes respectant la diversité sociale, culturelle et politique reconnue comme étant un enrichissement.
6. La tolérance, le multiculturalisme et le respect des rythmes des habitants comme option pratique de vie quotidienne et de travail collectif.
7. La reconnaissance par les institutions locales, nationales et internationales de processus participatifs en matière de droit au logement, à la ville et à un habitat convenable, vus comme une valeur ajoutée dans le processus de négociation en matière de planifications et de développement de politiques urbaines publiques.
8. L'autonomie du mouvement urbain populaire des pouvoirs politiques et institutionnels, qui est diversement exprimée par sa lutte, ses demandes et son auto-gouvernement.

IV. OBJECTIFS

L'Alliance a tracé un programme à court, moyen et à long terme afin de :

9. Encourager les associations et mouvements d'habitants qui n'ont pas de voix au niveau international afin qu'ils puissent en avoir une, lutter et s'en saisir.
10. Coordonner et rendre visible, force et solidarité aux activités nationales et internationales des habitants et de leurs associations.
11. Elaborer des propositions de changement social, qui peuvent suggérer des modifications substantielles de la situation en matière de logement et de ville afin de la transformer et de la rendre viable.
12. Se battre pour la reconnaissance, l'application et la protection du droit au logement, à la ville et à un habitat correct.
13. Se battre pour la matérialisation sans frontières des droits économiques, sociaux, politiques et culturels des habitants.
14. Contribuer à la recherche de modèles de développement alternatif au néo-libéralisme et à ses conséquences négatives pour les pays du monde entier, sur base d'un nouveau rôle principal du secteur public en relation avec la société civile.

Madrid, 12 septembre 2003

Le Groupe Porteur

- Cesare Ottolini, Président de Unione Inquilini, Italie (Coordinateur)
- Giuseppe la Biunda, Président de la Coopérative Coralli, Italie
- Jean-Baptiste Eyraud, Porte parole du Droit Au Logement (DAL) France
- Guillermo Rodríguez Curiel, Coordinateur du Front Continental des Organisations Communales (FCOC), Mexique
- Beatriz Granillo, Représentant de la Coordination Indépendante Emiliano Zapata, Mexique
- Pedro Franco, Représentant de la République Dominicaine
- Roger Muro, Secrétaire Général du Groupe des Initiatives Urbaines (GIU), Pérou
- Edmundo Fontes, Représentant de la Confédération Nationale des Associations d'Habitants (CONAM), Brésil
- Sidiki Daff, Président du Centre de Recherche Populaire pour l'Action de la Ville (CERPAC), Sénégal

Le Groupe de Soutien Technique

- Lilia Santana, AITEC, France
- Paul Maquet Makedonski, CENCA, Pérou
- Walter Heredia, PROCAM, Pérou
- Yves Cabannes, Coordinateur PGU et UN-HABITAT Amérique latine et Caraïbes

INFO : c/o Unione Inquilini, via Bettella, 2/ter – Padova – Italia
tel . ++39 049691771 fax ++39 02700415592
e-mail: info@habitants.org - www.habitants.org/IAI/

L'Alliance Internationale des Habitants, 2003



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>